

Communiqué de Presse à l'Issue du Jugement du TGI de Créteil - Mardi 1er Août 2017

Les 32 requérants ont souhaité alerter tous les adhérents, ainsi que les instances dirigeantes de l'association En Marche, sur l'importance que revêt une modification des Statuts proposée au cœur de l'été et dans des délais trop courts pour permettre une large consultation.

Le dialogue avec la direction du mouvement n'ayant pas été possible, nous avons dû porter cette question devant la justice.

Même si elle s'est jugée incompétente sur la forme, la justice nous a donné raison sur le fond !

Le TGI de Créteil a considéré qu'il était nécessaire de prolonger la durée du scrutin afin de respecter le délai inscrit dans le règlement intérieur des statuts.

Nous prenons acte de cette décision et attendons de savoir comment En Marche va rectifier son erreur. Nous attirons cependant l'attention des adhérents sur le fait que ce scrutin, essentiel pour l'avenir du mouvement, pourrait se prolonger du 1^{er} au 15 août, en pleine trêve estivale.

Il est encore temps pour En Marche de revoir sa copie et de proposer à ses adhérents une procédure transparente et exemplaire d'élaboration et de validation de ces nouveaux statuts qui engagent l'avenir de la REM.

Le cœur de notre démarche reste de défendre les valeurs promues par notre mouvement, telles que la participation citoyenne et la démocratie.

Le mouvement En Marche se doit d'être exemplaire et cela commence par le respect de sa charte de valeur, de ses statuts et de ses adhérents.

Nous sommes convaincus que les instances dirigeantes d'En Marche tireront les conclusions de cet épisode avec sagesse et clairvoyance, ouvrant la voie à un fonctionnement exemplaire, digne d'un grand parti démocratique.

Le collectif « La Démocratie En Marche » s'est formé spontanément à partir du 16 juillet, lors de la publication du projet de statuts mis en ligne à cette date. Il rassemble des marcheurs qui se revendiquent comme des lanceurs d'alerte et qui veillent au respect des valeurs cardinales pour tout citoyen : l'exemplarité, le respect de la loi et des procédures, la démocratie citoyenne et la bonne gouvernance.

mail : Enmarchedemocratie@gmail.com

site : <https://www.democratieenmarche.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/DemocratieEnMarche/>

Twitter : <https://twitter.com/LDEM2017>